

## Reprise de la pêche : les pêcheurs gersois impatients



Reprise de la pêche : les pêcheurs gersois impatients

### Les pêcheurs gersois impatients

A partir du lundi 11 mai et avec la belle couleur verte de notre région sur la carte du Covid 19, les activités sportives individuelles en plein air, dont la pêche, seront désormais possibles. Il faut toutefois respecter les gestes de distanciation physique et ne pas se regrouper à plus de 10 afin de pratiquer notre activité en toute légalité.

Une demi-heure avant le lever officiel du soleil soit 5h58, les amateurs de truites et de carnassiers seront sur les berges des « lacs et rivières » du département du Gers. A cette saison, la plus propice pour espérer de belles prises, le pêcheur trépigne d'impatience dans le brouillard qui baigne sur les plans d'eau et qui disparaît après les premiers rayons de soleil. La vie sauvage remplit de sons la nature et l'homme se retrouve à l'état sauvage comme il a vécu depuis trois millions d'années. Seule différence pour le pêcheur, c'est davantage la traque et la capture de ces poissons méfiants qui l'intéressent que le fait de satisfaire ses besoins alimentaires. D'ailleurs, la pêche dite No Kill, très pratiquée par les jeunes, consiste à remettre à l'eau le poisson pour une prochaine capture, source de sensations fortes.

Afin de permettre la pratique d'une pêche tranquille et facile d'accès, 40 kg de truites ont été lâchés au lac de Mirande par le président René Loubet et son équipe. Pour les plus aventuriers et malgré l'accès très difficile des bords de rivière qui ne sont plus entretenus par les troupeaux de bovins, les carnassiers vous attendent dans leurs cachettes bien boisées.

Il reste la pêche au coup de compétition qui rassemble plusieurs dizaines de passionnés prêts à déboîter leur longue canne en carbone mais ce n'est pas autorisé pour l'instant. Il faudra encore attendre un peu pour retrouver ces moments conviviaux qui sont encore très présents dans notre culture halieutique gersoise grâce aux bénévoles des AAPPMA et ceux qui organisent toutes ces fêtes de villages. Le tout est également piloté par le Comité Sportif Départemental de la Pêche ( le CSD32) et la Fédération Départementale de la Pêche du Gers.

**David Vaugon**